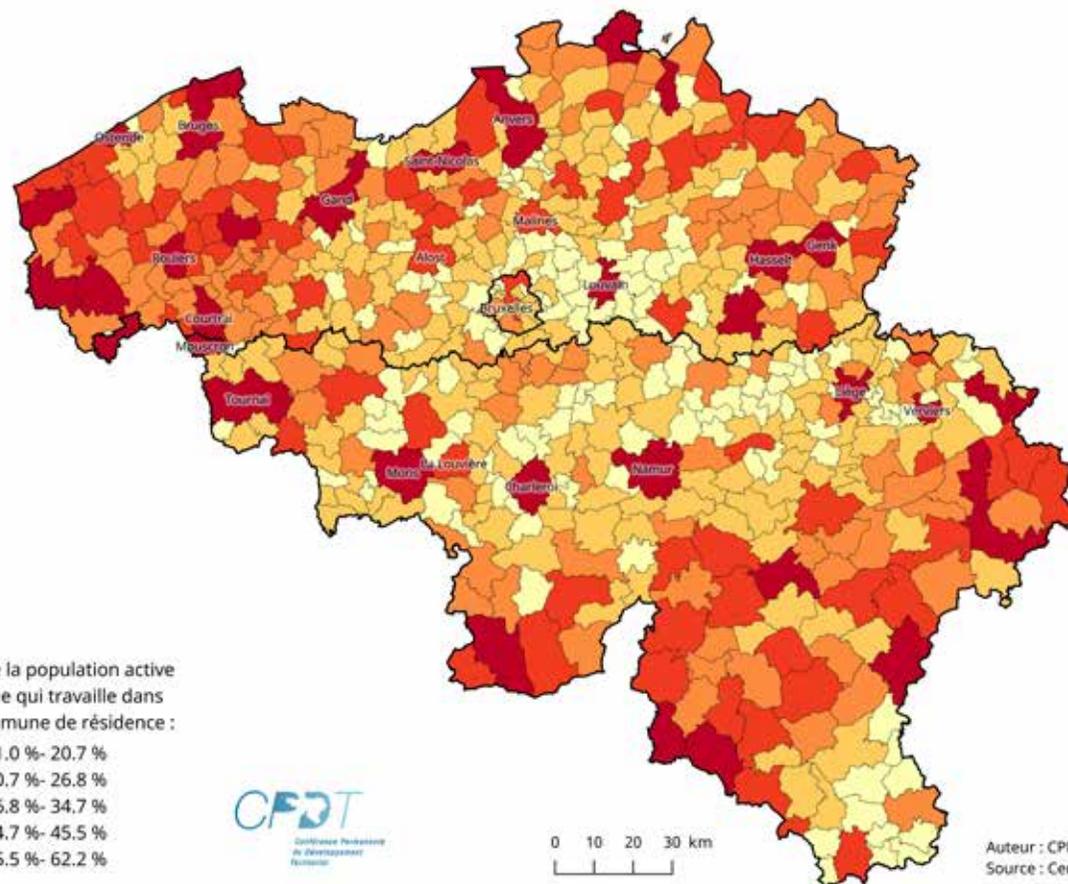


Part de la population active occupée travaillant dans sa commune, en Belgique (2011)

Part de la population active occupée travaillant dans sa commune de résidence en 2011

Les villes, surtout les plus grandes d'entre elles, constituent des pôles d'emplois et sont donc caractérisées par une proportion élevée de personnes travaillant dans leur commune de domicile. Les communes bruxelloises ne ressortent pas sur cette carte du fait de la division du territoire régional en 19 entités. Si la Région est considérée dans son ensemble, 81 % des actifs occupés y travaillent.

En outre, dans les communes rurales, semi-rurales ou périphériques (plateau ardennais et sa continuité dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, Flandre occidentale), une part élevée de la population active occupée travaille dans sa commune de résidence. Pour le plateau ardennais, ce phénomène s'explique par l'éloignement aux grands pôles d'emplois. En Flandre occidentale, la bonne santé économique de la région avec son tissu dense de PME et le faible taux de chômage incitent peu les travailleurs à se déplacer loin pour trouver un emploi. (...)



## Part de la population active occupée travaillant dans sa commune, en Belgique (2011)

Les villes, surtout les plus grandes d'entre elles, constituent des pôles d'emplois et sont donc caractérisées par une proportion élevée de personnes travaillant dans leur commune de domicile. Les communes bruxelloises ne ressortent pas sur cette carte du fait de la division du territoire régional en 19 entités. Si la Région est considérée dans son ensemble, 81 % des actifs occupés y travaillent.

En outre, dans les communes rurales, semi-rurales ou périphériques (plateau ardennais et sa continuité dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, Flandre occidentale), une part élevée de la population active occupée travaille dans sa commune de résidence. Pour le plateau ardennais, ce phénomène s'explique par l'éloignement aux grands pôles d'emplois. En Flandre occidentale, la bonne santé économique de la région avec son tissu dense de PME et le faible taux de chômage incitent peu les travailleurs à se déplacer loin pour trouver un emploi.

Dans le Brabant flamand, le nord-ouest de la province de Liège et le sud-est de la province du Luxembourg, une très large part de la population fait la navette vers des pôles d'emplois (Bruxelles, Louvain, Liège et le Grand-Duché de Luxembourg). La proportion est un peu plus faible en Brabant wallon qu'en Brabant flamand, du fait de pôles locaux dynamiques en zone résidentielle (Braine-l'Alleud, Waterloo, Rixensart, Wavre, Ottignies-Louvain-la-Neuve...)

## Part de la population active occupée travaillant dans sa commune, en Belgique (2011)

### Niveau spatial:

Communes.

### Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul:

Rapport entre le nombre de personnes actives occupées qui travaillent dans leur commune de résidence et la population active occupée de la commune.

### Méthode de classification:

Limites de classes définies sur base des ruptures naturelles (Jenks).

### Données utilisées:

Population active occupée selon le sexe, le lieu de résidence et le lieu de travail. Travailleurs résidant en Belgique (demandeurs d'asile compris) au 1<sup>er</sup> janvier 2011 (référence 00.24).

### Statistiques:

Valeur moyenne: 33,5 %

Valeur minimum: 11 % (Berloz)

Valeur maximum: 62,2 % (Bruges)

### Sources des données:

Census 2011, <http://www.census2011.be/>

### Auteur:

**Xavier May**

[xavier.may@ulb.ac.be](mailto:xavier.may@ulb.ac.be)

+32 (0)2 650 68 09

Part de la population active occupée travaillant dans sa commune, en Belgique (2011)

Part de la population active occupée travaillant dans sa commune de résidence en 2011

